



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations

Question écrite n° 95942

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, sur le subventionnement des associations et fondations par ses services. Elle aimerait connaître le nombre d'organismes bénéficiaires ainsi que le montant total des subventions versées en 2009. Elle souhaite également connaître l'identité des dix premiers bénéficiaires en volume et le montant reçu par chacun de ceux-ci en 2009.

Texte de la réponse

En 2009, le ministère de la défense et des anciens combattants a subventionné 301 associations pour un montant global de 5 043 100 EUR. En volume, les dix premières associations bénéficiaires de ces subventions ont respectivement été : l'Association pour la reconversion civile des officiers et sous-officiers (1 258 375 EUR) ; la Fédération des clubs sportifs et artistiques de la défense (800 200 EUR) ; le comité du monument national de l'Hartmannswillerskopf (280 000 EUR) ; la Fondation du camp des Milles (200 000 EUR) ; la fondation Charles-de-Gaulle (138 000 EUR) ; la fondation de la Résistance (135 000 EUR) ; la Fondation de la France libre (95 000 EUR) ; le Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret (94 000 EUR) ; l'Union nationale des officiers de réserve (81 000 EUR) ; l'Association Normandie mémoire espace historique et la Fondation pour la mémoire de la déportation (chacune 80 000 EUR).

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95942

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13433

Réponse publiée le : 8 mars 2011, page 2271